

Le 8 avril 2024

L'honorable Judy A. Sgro
Présidente, Comité permanent du commerce international (CIIT)
131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des Communes Ottawa ON K1A 0A6

Envoyé par courriel : CIIT@parl.gc.ca

Objet : GESTION DES COTISATIONS ET DES RECETTES DE L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA (GCRA)

Madame la présidente,

Nous, les organisations soussignées, tenons à informer le Comité CIIT que nous avons reçu des informations supplémentaires de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), à la suite des réunions du Comité tenues les 19 et 21 mars 2024, qui remettent en question la capacité de l'ASFC à mettre en œuvre le système de GCRA. Ces informations supplémentaires contredisent les déclarations faites par l'ASFC devant le Comité et renforcent nos craintes selon lesquelles le système de GCRA n'est pas prêt et ne dispose pas des éléments nécessaires lui permettant d'être lancé le 13 mai 2024. Nous vous soumettons les informations supplémentaires suivantes, reçues au cours de la semaine du 25 mars 2024, afin que le Comité les examine et pour justifier davantage l'adoption des recommandations faites précédemment par l'industrie et la poursuite de l'examen approfondi concernant la GCRA.

1. CERTIFICATION INADÉQUATE, EXACTITUDE, SOURCE UNIQUE DE VÉRITÉ

- a. Seuls trois des 33 partenaires de la chaîne commerciale (PCC) disposent d'un logiciel entièrement certifié pour interagir avec le système de GCRA (tableau ci-dessous).
- b. Les calculs des droits et taxes continuent d'être erronés.
- c. Il n'y a tout simplement pas assez de temps, jusqu'au 13 mai, pour résoudre toutes les questions en suspens concernant l'intégration, les tests et la préparation de l'ASFC.
- d. Il y a encore des problèmes concernant les codes de taxe d'accise et les types F (relatifs au Programme des messageries d'expéditions de faible valeur - EFV). Les PCC n'ont pas été mis au courant de ces problèmes, outre les participants à la Simulation de l'expérience de la GCRA (SEG) 2.0.
- e. La demande de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) en faveur d'une procédure simple d'enregistrement des entreprises demeure une lacune importante.

1 % du volume des importations du Canada est prêt (27 mars, PCC ASFC)

Statut	Logiciel prêt Tous les tests de portée terminés	> 75 % des tests de portée terminés	De 50 % à 75 % des tests de portée terminés	> 50 % des tests de portée terminés	Tests en cours (tests commencés, mais problèmes de connexion ou de logiciel)	Pas de rapport
Nombre de logiciels	3	3	8	4	7	2
% de droits et taxes	3 %	32 %	36 %	15 %	9 %	4 %
% du volume de transactions	1 %	35 %	29 %	22 %	10 %	2 %

2. PAS DE PLAN DE TRANSITION

- a. Le lancement est toujours considéré comme devant se faire « en un seul coup » par les PCC. Aucun détail n'a été communiqué.
- b. Le CADEX (système actuel) sera mis hors service le 26 avril¹ 2024. L'équipe de l'ASFC a confirmé qu'un retour en arrière n'était pas possible. Cela contredit l'une des options mentionnées lors du témoignage de l'ASFC.

Il a été proposé que l'ASFC s'adresse à chaque PCC pour savoir s'il est prêt à utiliser le système de GCRA. Aucun détail supplémentaire n'a été fourni. Cela semble contraire aux affirmations précédentes de l'ASFC selon lesquelles il ne pourrait pas y avoir de mise en œuvre progressive et qu'il fallait que cela se fasse « en un seul coup ».

- c. Une décision prise à mi-parcours de la période d'interdiction et visant à retarder la date de mise en œuvre du 13 mai entraînera des difficultés considérables. Les importateurs et les courtiers en douane établiront des Déclarations en détail de marchandises commerciales (DDMC) pendant la période d'interdiction et les conserveront avec l'intention de les soumettre au moment de la mise en service, le 13 mai. Le fait de conserver ces DDMC plus longtemps sera préjudiciable au commerce, aux cycles de recettes et à la répartition des coûts de l'importateur, car ce dernier n'aura pas été facturé ou n'aura pas accès à ses écritures.
- d. L'ASFC n'a donné aucun détail sur la façon dont l'accès à la GCRA sera permis à partir du 13 mai – les PCC seront-ils autorisés à y accéder au système un à la fois ou en masse? Il est fort probable que les PCC ne soient pas en mesure de transmettre leurs DDMC dès le « JOUR UN », ce qui créerait une incertitude supplémentaire et accentuerait les préoccupations susmentionnées concernant les effets préjudiciables sur le commerce.

3. PAS DE POLITIQUE NI DE DÉTAILS RÉGLEMENTAIRES DÉFINITIFS

- a. Les orientations politiques relatives à l'utilisation du numéro d'entreprise (NE) de l'importateur combiné à la garantie financière de la mainlevée avant paiement (MAP) du courtier en douane nécessitent un examen approfondi et une approche à long terme, et ne peuvent être dissociées de la question de la responsabilité. L'ASFC doit clarifier les attentes en matière de responsabilité et de vérification post-conformité si les courtiers en douane sont censés exposer leur crédibilité financière au nom d'un importateur.
- b. Le versement par les importateurs non-résidents (INR) de la TPS/TVP directement aux provinces reste un problème. Le risque de pertes fiscales demeure et peut créer des règles du jeu inéquitables pour les entreprises canadiennes.

4. LA DÉGRADATION DES AVANTAGES ET DES FONCTIONNALITÉS DU PROGRAMME D'AUTOCOTISATION DES DOUANES (PAD)

- a. Les utilisateurs du PAD du Canada signalent que les ajustements de masse, les prix de transfert et les problèmes de connectivité demeurent. Les secteurs à fort volume, essentiels à l'économie canadienne, que sont l'automobile et l'aérospatiale, sont confrontés à des pertes de fonctionnalités importantes avec le système de GCRA.

Nous remercions les membres du Comité CIIT pour leur intérêt et leurs préoccupations qu'ils ont exprimées à l'égard de l'état de préparation du système de GCRA. Nous demandons donc au Comité CIIT de poursuivre son étude de la GCRA et d'adopter les recommandations des industries.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments respectueux.

¹ <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/publications/cn-ad/cn24-14-fra.html>

Association canadienne des importateurs et exportateurs (ACIE)
Société canadienne des courtiers en douane (SCCD)
Chambre de commerce du Canada
Express Carrier Coalition Canada
Association des courtiers et intervenants frontaliers internationaux (ACIFI)
Conseil canadien du commerce de détail (CCCD)
North American Customs Brokers Alliance (NACBA)
National Customs Brokers and Forwarders Association of America, Inc. (NCBFAA)
Confederación de Asociaciones de Agentes Aduanales de la República Mexicana (CAAAREM)
Northern Border Customs Brokers Association (NBCBA)
Express Association of America (EAA)
Association canadienne des importateurs réglementés (ACIR)
Chambre de commerce des États-Unis
Association des transitaires internationaux canadiens (ATIC)
Association des fabricants d'appareils électroménagers (AFAE)
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)
National Foreign Trade Council (NFTC)
Chambre de commerce américaine au Canada (AmCham Canada)
Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL)
l'Association canadienne des constructeurs de véhicules (ACCV)
Association des fabricants de pièces d'automobile
Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada

Pièces jointes :

1. Groupe de travail des partenaires de la chaîne commerciale, 27 mars 2024

Cc :

Kyle Seeback, Comité CIIT, vice-président et député de Dufferin—Caledon, Ontario

Simon-Pierre Savard-Tremblay, Comité CIIT, vice-président et député de Saint-Hyacinthe—Bagot, Québec

Chandra Arya, Comité CIIT, membre et député de Nepean, Ontario

Tony Baldinelli, Comité CIIT, membre et député de Niagara Falls, Ontario

Richard Cannings, Comité CIIT, membre et député d'Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, Colombie-Britannique

Mona Fortier, Comité CIIT, membre et députée d'Ottawa—Vanier, Ontario

Matt Jeneroux, Comité CIIT, membre et député d'Edmonton Riverbend, Alberta

Richard Martel, Comité CIIT, membre et député de Chicoutimi—Le Fjord, Québec

Wilson Miao, Comité CIIT, membre et député de Richmond-Centre, Colombie-Britannique

Terry Sheehan, Comité CIIT, membre et député de Sault Ste. Marie, Ontario

Maninder Sidhu, Comité CIIT, membre et député de Brampton-Est, Ontario